

2- BOIS D'OEUVRE RÉSINEUX:

- "Le Congrès étudie actuellement trois projets de loi visant à restreindre vos importations de bois d'oeuvre canadien. Ces projets sont le résultat d'un intense lobbying de la part des producteurs américains de bois d'oeuvre. Ils ont été introduits en dépit de deux études menées par le département américain du Commerce -- deux études qui concluaient que le bois d'oeuvre canadien n'est pas subventionné et qu'il ne constitue pas une concurrence déloyale pour les producteurs américains."

3- RAISONS D'UNE NOUVELLE ENTENTE COMMERCIALE CANADA-ÉTATS-UNIS

- "Il existe un grand nombre de précédents historiques pour la conclusion d'un accord commercial bilatéral entre nos pays. Il y a cinquante ans, le monde traversait la Grande Dépression, et les guerres commerciales qui avaient été déclenchées ne faisaient qu'empirer les choses. Le Canada et les États-Unis ont été les premiers à réagir au protectionnisme latent de l'époque. En 1935, nous avons conclu un accord bilatéral pour abaisser les barrières, accord dont les principes sont devenus le fondement du système commercial multilatéral que nous avons aujourd'hui."

4. GATT:

- "Certaines personnes dans nos deux pays remettent en cause la nécessité de négociations bilatérales. Elles disent que nous devrions nous en tenir aux négociations multilatérales prévues par le GATT. Mais elles se trompent. Le GATT est indispensable au maintien d'un système commercial ordonné dans l'ensemble du monde et il a permis de faire des progrès réels en remettant en question les barrières commerciales. Mais il doit prendre en considération les besoins et les aspirations d'une centaine de nations, ce qui retarde nécessairement les progrès. Le système en lui-même n'est pas conçu pour répondre aux besoins de relations commerciales bilatérales aussi étendues, dynamiques et complexes que celles qui existent entre le Canada et les États-Unis."